

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
☎ 02.96.31.69.08
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwénaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS :

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN

Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : Cédric BOUGON (excusé), Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Objet de la Délibération
n°20221215-159

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

- FINANCES :

• PARTICIPATION DES COMMUNES DE PLEDELIAC, PLENÉE JUGON, PLESTAN ET TRAMAIN AUX CHARGES D'ORGANISATION DU FORUM DES ASSOCIATIONS DE SEPTEMBRE 2022

Le montant total des dépenses pour l'organisation du forum des associations s'élève à 924.56 € (bons d'achat, location clôtures mobiles et vin d'honneur) :

- Bons d'achat Artiz'artistes = 30.00 €
 - Bons d'achat Station Sports Nature = 330.00 €
 - Clôtures mobiles = 392.93 €
 - Vin d'honneur (carrefour) 171.63 €
- 924.56 €**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à émettre des titres de recettes au nom des communes de Plédéliac, Plénée-Jugon, Plestan et Tramain suivant la répartition définie dans le tableau ci-dessous par commune, les dépenses sont réparties au prorata du nombre d'habitants (population totale au 1^{er} janvier 2022 de chaque commune) :

Communes	Nombre d'habitants	Montant à charge de chaque commune
Jugon Les Lacs - CN	2 571	267.05 €
Plédéliac	1 484	154.14 €
Plénée-Jugon	2 502	259.89 €
Plestan	1 642	170.56 €
Tramain	702	72.92 €
TOTAL	8 901	924.56 €

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits,
Le Maire, Eric MOISAN

